

## Conditions de paiement:

Article 1 : Application des conditions générales de ventes.

Toute commande passée à l'établissement SID DEWEZ implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de ventes, à l'exclusion de tout autre document qui n'aurait qu'une valeur indicative. Les conditions générales de l'établissement SID DEWEZ sont exclusivement d'application, à l'exclusion de celles du cocontractant. L'acceptation par l'établissement SID DEWEZ de conditions dérogeant à celles libellées ci-après ne pourra résulter que d'un écrit signé par elle et ne pourra, en aucun cas, être interprétée par le client comme étant une dérogation générale aux présentes conditions applicables à toutes les relations commerciales antérieures et/ou ultérieures entre les parties.

Article 2 : Conditions de la commande – modifications – annulation.

Toute commande est subordonnée à la confirmation expresse de celle-ci par l'établissement SID DEWEZ. En cas de commande verbale, celle-ci doit être confirmée par e-mail (mathieudew@hotmail.com) ou par courrier (rue du Warichet, 19 à 1457 Nil-Saint-Vincent). La signature du bon de commande/devis ou l'acceptation de la confirmation de la commande, implique la reconnaissance expresse des présentes conditions générales, et leur acceptation. Toute annulation de la commande n'empêchera pas que la facture sera due dans son intégralité. Toute modification de commande est subordonnée à l'acceptation écrite préalable de l'établissement SID DEWEZ. Toute annulation de commande doit obligatoirement être faite par écrit dans les 3 jours de l'acceptation du bon de commande/devis. A défaut, la commande sera considérée comme acceptée et livrée, et facturée dans son intégralité, de plein droit et sans mise en demeure préalable. En tous les cas, une annulation de commande entraînera la perte de l'acompte.

Article 3 : Retard de paiement

L'envoi de la facture vaut mise en demeure en bonne et due forme et est payable au comptant sur le compte numéro BE84 0018 2015 2759 conformément à l'article 2 des présentes conditions générales. En cas de retard de paiement, un intérêt de 10% l'an, ainsi qu'une indemnité forfaitaire égale à 10% du montant de la facture seront dus de plein droit et sans mise en demeure préalable, sans toutefois que cette indemnité ne puisse être inférieure à 150,00 euros (cent cinquante euros).

Article 4 : Calcul et durée de validité des prix

L'ensemble des tarifs présentés sont TVAC. Les prix indiqués sur le bon de commande/devis correspondent au tarif en cours à la date de rédaction du bon de commande/devis. Ils sont susceptibles de varier en fonction du cours du marché. Dès lors, le prix en vigueur sera celui applicable au jour de la livraison et/ou de la prestation, sans que les indications contenues dans les précédents catalogues, offres, prospectus ou tarifs de l'établissement SID DEWEZ ne puissent avoir de caractère contraignant à son égard. Toute variation de prix fera l'objet d'une notification préalable.

Article 5 : Réclamations

Le client devra s'assurer de la conformité de la livraison avec sa commande. Dès livraison des marchandises et/ou matériels, le client les soumettra immédiatement à un examen en vue de leur agrégation. Toute réclamation relative aux marchandises et/ou matériels, devra, sous peine de déchéance, être formulée au moment de la livraison. Toute remarque ou réclamation non signalée ne pourra pas être prise en compte. Le simple refus du client de prendre livraison des marchandises et/ou matériels et/ou le fait pour le client de les retourner à l'établissement SID DEWEZ n'implique en aucune manière la preuve de leur caractère défectueux et/ou de leur caractère non conforme et n'entraîne dès lors pas une réclamation valable, ainsi la facture sera régulièrement due par le client. Si la réclamation est fondée, le client bénéficiera soit d'une diminution du prix proportionnellement à la quantité de marchandise défectueuse, soit d'un remboursement du prix facturé correspondant à la marchandise défectueuse, soit par le remplacement de la marchandise défectueuse aux frais de l'établissement SID DEWEZ. L'introduction d'une réclamation ne dispense nullement le client de son obligation de paiement.

Article 6 : Livraison et force majeure

Les délais de livraison indiqués par l'établissement SID DEWEZ avant confirmation de la commande par le client sont donnés à titre indicatif. Les livraisons sont effectuées dans les délais spécifiés après confirmation de la commande. En cas de livraison, le transport de marchandises et/ou produits se fera aux risques du client. En cas d'absence au moment de la livraison, en cas d'adresse erronée communiquée par le client, les frais relatifs à la deuxième livraison seront, en toute hypothèse, à charge du client. Toute perturbation de nature à affecter le fonctionnement de l'établissement SID DEWEZ ainsi que tout évènement susceptible d'être qualifié de force majeure, tel une grève, un incendie, le bris de machines, une intempérie, un retard d'approvisionnement imputable aux fournisseurs, un problème d'organisation interne à l'entreprise, la maladie/l'incapacité du chef d'entreprise et/ou des employés, l'insuffisance d'effectifs, etc..., donne droit à l'établissement SID DEWEZ, sans qu'elle n'ait à établir l'imprévisible et l'irrésistibilité de tel évènement, de prolonger le délai prévu pour la livraison, moyennant information préalable du client ou, en cas d'impossibilité absolue d'assurer la commande, de résilier la convention sans que dans un tel cas le client ne puisse réclamer des dommages et intérêts.

Article 7 : Tribunal compétent

Tout litige pouvant résulter directement d'une opération à laquelle s'appliquent les présentes conditions générales sera exclusivement de la compétence des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant Wallon, et seul le droit belge est applicable.